Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X

Volume 3, Numéro 2, Tome 1, Mars 2025

Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société

revue.akiri-uao.org

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

DOI: https://dx.doi.org/10.4314/akiri

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

UAO
Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue ***AKIRI***, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel (RE)CUEILLIR LES SAVOIRS

https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Scientific Journal Impact Factor

http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID

https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

Academic Resource Index ResearchBib

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814

AJOL AFRICAN JOURNALS ONLINE

https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing Indexing Portal

https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI

https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

SJIF 2024 : 5.214

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations
E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargéde diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix HouphouëtBoigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Contacts

Site web: **https://revue.akiri-uao.org/**
E-mail : revueakiri@gmail.com
Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel : https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Sjifactor: http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID: https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

AJOL: https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI: https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « ***AKIRI*** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue ***AKIRI*** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :
Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX*^{e} *siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Nexus of coastal erosion and irregular migration in Kafountine, a fishing village in Senegal**
Abdoulaye NGOM & Cheikh FAYE..... **1-11**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.1

2. **The role of English in disseminating medical research findings: the case of Mali**
Sekou SISSOKO & Mamoutou COULIBALY **12-23**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.2

3. **Local Scale Landslide Hazard Exposure Quantification: An Integrated Vulnerability-Based Approach for Coastal Ventura County, CA.**
Lila Bibriven Reni..... **24-48**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.3

4. **The Commonwealth Contribution to Democracy in Ghana from 1992 to 2022: A Focus on Election Observation**
Djamal Dine DIASSO..... **49-62**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.4

Espagnol

5. **La grossophobie dans *riposte* (2022) de louisa reid et *gordofobia* (2022) de Gisel Navarro : stigmatisation et autodépréciation des personnages en surcharge pondérale**
D'Acise Junior NGUIMBI..... **63-73**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.5

6. **Espace et temps narratifs: expression de l'isolement physique et psychologique dans *nada* de carmen laforet et *cinco horas con mario* de miguel delibes**
Kouamé Charles ANGAHI **74-84**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.6

Etude germanique

7. **Verarbeitung von nuklearkatastrophen in der literatur am beispiel von *Heimkehr nach fukushima* Adolf Muschgs**
Léon Charles N'CHO..... **85-95**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.7

Lettres Modernes

8. **Regard sur la démocratie malienne à travers la chanson *Kunkan* (voix) de Molobaly TRAORÉ**
Nassoum Yacine TRAORÉ..... **96-109**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.8

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

9. **Le discours de *Dawɔɔrɔ* chez les *Bamanan* du Maasina : analyse structurale et socioéducative d'une tradition**
Modibo TANGARA…….... **110-119**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.9

10. **Héroïsme et courtoisie dans *Le chevalier de la charrette* de Chrétien de Troyes**
Lassana NASSOKO & Sidiki Coulibaly……. **120-133**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.10

11. **Le mythe de la résurrection dans *Aux chemins de Babo Naki* de Josué Guébo**
Oumarou KAMBOU……..... **134-150**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.11

12. **Fiction littéraire et imaginaire cinématographique contemporain dans Le Français de Julien Suaudeau**
Bi Bénié Franck Jacky DJE……. **151-166**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.12

COMMNUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

13. **Pokou, princesse Ashanti ou la médiatisation des valeurs socioculturelles du peuple Baoulé**
Abran Béatrice ADOU, Ransome BONGOUA & Katcha Richmond KOUACOU……..... **167-182**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.13

Patrimoine, art, culture & cinéma

14. **Langage du nouchi dans le cinéma ivoirien : une niche du réalisateur pour un cinéma nouveau**
Olivier Kadja EHILE……..... **183-196**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.14

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

15. **Rapport initiation poro-tchologo au mariage et à la mort**
Sotianhoua SORO……... **197-210**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.15

16. **La gouvernance africaine des mobilités dans la longue durée : état et perspectives**
Mamadou Yéro BALDE…….. **211-221**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.16

17. **Religion et progrès en Afrique : l'initiation djɔrɔ et le développement, des origines à 1999**
Worondjilè HIEN……..... **222-240**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.17

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

18. L'art de la teinture au Burkina Faso : du traditionnel au moderne
SANDWIDI Hyacinthe & KABRE Patrick..... **241-254**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.18

19. La christianisation des côtes africaines : une stratégie pour la continuité de la traite
Bi Gouédi Achille FOUA..... **255-278**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.19

20. Importance et problèmes des daaras en Sénégambie: mendicité et maltraitance des talibés (XXème et XXIème siècle)
Aliou SENE & MAMADOU MARIAME DIALLO **279-296**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.20

21. Le vêtement en faso dan fani dans le jeu politique burkinabè (1986-années 2000)
Boubacar SAMBARE & Missa MILLOGO..... **297-313**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.21

22. Le yʋvre dans les rites de kĩnkirsi et du Nabasga à Zorgho
ZAGRÉ/KABORÉ Edwige & NIKIÉMA Victor..... **315-326**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.22

23. Les migrations précoloniales des Moose vers le pays nuni du XVI^{e} au XVIII^{e} siècle
Hyacinthe Wendlarima OUEDRAOGO & Salifou IDANI..... **327-346**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.23

Archéologie

24. Maritime archaeology: a critical exploration of landscape and environmental histories in west africa
Madick GUEYE & Megan CRUTCHER..... **347-363**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.24

Géographie

25. Accès aux soins de santé primaire dans la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)
Sindou Amadou KAMAGATE & Brahima CISSE..... **364-380**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.25

26. Saaba, l'eldorado des démarcheurs
Abdoul Karim BAZIÉ & Issa SORY..... **381-395**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.26

27. Apport du pont Philippe Grégoire Yacé dans la dynamique urbaine de Jacqueville
KONAN Kouamé Fabrice, DOHO BI Tchan André & SECREDOU Kouakou Kra Romaric..... **396-413**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.27

28. Urbanité et santé dans la ville de Brazzaville (en république du Congo)
Berchmans Giraldo AUDRON & Georgy Patience WANDO..... **414-432**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.28

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

29. Cartographie de la disponibilité en eau souterraine du socle du département d'Attiégouakro par SIG
Fougo Valy SEKONGO, Kouassi Guillaume KOFFI, Karnon KONE & Nambegue SORO…… **433-450**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.29

30. Analyse des contraintes d'accessibilité à l'eau potable dans le département de Sakassou (centre Côte d'Ivoire)
Manzan Lima Marcelle Ahon & Arsène Djako…….. **451-461**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.30

31. Analyse par télédétection des effets des pressions sur les marais Tanoé-Ehy de Côte d'Ivoire
Charles KRAMO, Célestin HAUHOUOT & Marie-Claude AKADJE-KONAN…….. **462-479**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.31

32. Contribution du commerce du poisson à l'aménagement de l'espace à Béoumi et à Sakassou
DOSSO Yaya…… **480-495**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.32

Philosophie

33. Le renversement-fondement de la métaphysique comme une transcendance finie
Pascal Dieudonné ROY-EMA…… **496-506**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.33

34. La pédagogie kantienne : une solution pratique face aux crises religieuses ?
Émile Ephreim YAO…….. **507-523**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.34

35. Les enjeux d'un "probable" triomphe de l'homme sur la vieillesse et la mort
Dieudonné TOUGOUMA …….. **524-542**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.35

36. Population et développement : quel choix pour l'Afrique ?
Théophile B. AKOHA ……..... **543-558**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.36

37. Philosophie et sorcellerie : de l'analogie au labyrinthe de la conceptualisation
Gnamien Kesse Jean-Luc KOUADIO……..... **559-578**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.37

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Anthropologie et sociologie

38. Dynamiques sociales et enjeux urbains : la transformation des espaces publics en lieux de commerce alimentaire à Bouaké (Côte d'Ivoire)
Konan Fidèle-Pacôme ALLAH,
Raphiou Djelili Estherve Sounan OGOUMOLA &Kouamé Franck YAO…… **479-600**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.38

39. Enquête exploratoire sur l'avenir professionnel des étudiants de sociologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (2017-2021)
Kouamé Daniel DEKPE & Sergiu SCHNAPP……..... **601-622**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.39

40. Enjeux socio-culturels et religieux du veuvage féminin dans le village de Memni au sud-est de la Côte d'Ivoire
Lassina KONE……. ……... **623-635**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.40

41. La refondation du Mali par le « parti de l'islam »
Hama YALCOUYE & Ousmane KONÉ …… **636-653**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.41

42. Effets des styles d'encadrement sur la réalisation des thèses à l'Université Alassane Ouattara
Kouadio Natanaël KOFFI & Kouassi Kan Adolphe KOUADIO …… **654-673**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.42

43. Médias et réseaux sociaux face à l'éducation des jeunes au Mali
Amadou TRAORE…….. **674-690**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.43

Psychologie

44. Soutien social et risques psychosociaux chez les élèves en classe d'examen
Daouda KOUMA & Boureima BISSIRI …… **691-702**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.44

45. Effet maitre et statut des élèves du premier cycle du secondaire à Lomé au Togo
Ibn Habib BAWA…… **703-720**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.45

46. Estime de soi et performances académiques des étudiants déplacés internes de l'université Norbert Zongo
Yvonne KOUTOU épouse TIBIRI……..... **721-734**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.46

47. Analyse de l'influence sociale sur les composantes psychologiques du comportement en Santé et Sécurité au Travail : cas des entreprises industrielles de Ségou, Mali
Oumar TANGARA, Mahamadou SOGOBA,
Dazaly COULIBALY & Moussa KONE…… **735-746**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.47

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

48. Conciliation vie professionnelle - vie familiale et implication organisationnelle
Kokou Josué KOFFI & Badji OUYI..... **747-762**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.48

Science de l'éducation

49. La réinsertion effective du français en Libye : étude théoriques pour la formation des futurs enseignants
Youssef Ali Rajab DOMA & Balla BERETE..... **763-779**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.49

50. La contribution de la lecture dans l'amélioration de l'expression orale des apprenants du français langue étrangère
Fodé Baba KEITA **780-796**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.50

51. Statut de la langue maternelle des élèves et acquisition du socle commun en Côte d'Ivoire
Son ABDOULAYE & DIAKITÉ Samba..... **797-813**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.51

Sciences économiques

52. Économie Sociale et Solidaire et Inclusion des femmes des GIE de l'Arrondissement de Diamniadio
Souleye Lo..... **814-829**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.52

53. Impact de la planification locale sur l'offre des infrastructures et équipements scolaires dans la commune V du district de Bamako
Souleymane DEMBELE, Mahamadou CISSE & Vembé Blaise KONE..... **830-844**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.53

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Impact de la planification locale sur l'offre des infrastructures et équipements scolaires dans la commune V du district de Bamako

Souleymane DEMBELE
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali),
Email : dembelesouleymame@gmail.com ;

Mahamadou CISSE
Université de Ségou (Mali),
Email : mahamadoucisse57@yahoo.com,
&
Vembé Blaise KONE
Doctorant, Institut de Pédagogie Universitaire (IPU), (Mali),
Email : vembeblaise@gmail.com

Date de soumission : 13-02-2025
Date de publication : 31-03-2025
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.53

Résumé

Dans le cadre de la réforme de décentralisation, l'État du Mali a transféré des compétences aux communes, notamment la planification locale. Toutefois, ces communes ne disposent pas d'un potentiel de ressources humaines et financières leur permettant d'exercer efficacement ces compétences à elles transférées. Dans ce contexte, l'exercice de la planification locale reste un défi à relever par la plupart de ces communes à l'image de la commune V du district de Bamako. Cet article se propose d'évaluer l'impact de la planification locale sur l'offre des infrastructures et équipements scolaires dans la commune V du district de Bamako entre l'élaboration du PDESC en 2015 et son actualisation en 2021 afin de proposer des pistes de solutions d'amélioration. Pour atteindre cet objectif, nous avons combiné la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. La taille de l'échantillon est deux cent vingt (220) dont 60 acteurs et décideurs locaux (gouverneur, maire, chefs de quartiers, société civile, entrepreneurs, etc.) et cent soixante (160) chefs de ménages. Nos résultats indiquent que la planification locale a un effet négatif sur le développement des infrastructures et des équipements scolaires dans la commune V du district de Bamako. Pour 53 % des enquêtés, la faiblesse des ressources transférées par l'État aux collectivités territoriales empêche une mise en œuvre correcte des actions planifiées au niveau local et 20 % dénoncent la faible mobilisation des ressources propres de la commune. On note qu'il y a plusieurs pistes de solutions pour mettre efficacement en œuvre la planification locale. L'État doit accroitre les transferts du budget de l'État à celui des collectivités pour une mise en œuvre efficace des plans locaux de développement.

Mots clés : commune V, compétences développement, infrastructures, planification, ressources transférées

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Impact of local planning on the provision of school infrastructure and facilities in commune V of the Bamako district

Abstract

Under decentralisation reform, the State of Mali has transferred powers to the communes, including local planning. However, these communes do not have the potential human and financial resources to enable them to exercise these transferred powers effectively. In this context, the exercise of local planning remains a challenge for most of these communes, such as commune V in the district of Bamako. The aim of this article is to assess the impact of local planning on the supply of school infrastructure and equipment in Bamako district's commune V between the drawing up of the PDESC in 2015 and its updating in 2021, in order to propose possible solutions for improvement. To achieve this objective, we combined documentary research and field surveys. The sample size was two hundred and twenty (220), including 60 local actors and decision-makers (governor, mayor, neighbourhood chiefs, civil society, entrepreneurs, etc.) and one hundred and sixty (160) heads of household. Our results indicate that local planning has a negative effect on the development of school infrastructure and facilities in Commune V of the Bamako district. For 53% of respondents, the lack of resources transferred by the State to local authorities prevents the proper implementation of actions planned at local level, and 20% criticise the lack of mobilisation of the commune's own resources. There are several possible solutions for effectively implementing local planning. The State must increase transfers from the State budget to that of local authorities to ensure effective implementation of local development plans.

Key words: commune V, development powers, infrastructure, planning, transferred resources

Introduction

Le processus de décentralisation dont les premières expériences au Mali remontent depuis la période coloniale connaîtra un tournant décisif avec l'adoption de la Constitution de la 3ème République le 25 février 1992 qui créé les collectivités territoriales s'administrant librement par des organes élus[1]. Sur cette base, des lois organiques ont permis le découpage du territoire en 08 régions, 49 cercles, 703 communes et le district de Bamako (L. Sonia, 2010) avec 06 communes dont la commune V[2]. Des compétences ont été ainsi transférées à ces collectivités faisant des autorités locales de véritables maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués, notamment en ce qui concerne la construction et l'équipement des infrastructures scolaires. Désormais, elles sont chargées de créer et gérer les infrastructures et les équipements scolaires au niveau fondamental. La mise en œuvre de ces compétences transférées nécessite la planification locale. (M. Zongo et R.S. Bonkoungou, 2024 : 264). Planifier c'est prévoir des actions à mettre en œuvre en tenant compte des ressources disponibles et/ou mobilisables par la commune. La planification locale est généralement définie comme une approche concertée

[1] Voire les articles 97 et 98 de la Constitution du 25 février 1992
[2] Actuellement le Mali compte 20 régions, 819 communes. Le niveau cercle a été supprimé.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

au cours de laquelle les populations locales identifient leurs problèmes, fixent des objectifs et mobilisent des moyens pour sa réalisation. C'est un processus qui consiste à impulser et à organiser le développement au sein du territoire qu'est la commune (K. Kuissu et M. Graelle, 2021 : 33). Toutefois, la plupart de ces communes rencontrent des difficultés dans ce domaine (M. Zongo et R. Bonkoungou, 2024 : 264). Ces problèmes sont, notamment relatifs à l'insuffisance des moyens matériels et financiers, la faible qualification du personnel municipal et une urbanisation galopante avec son corolaire d'une explosion démographique (D. Niang, 2007 : 14). Ainsi, la planification de la politique locale par les communes admet des acquis mais reste entravé par de nombreuses faiblesses qui freinent sa mise en œuvre. C'est dans ce sens qu'O. Syll, (2005 : 35) affirme que dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la faiblesse des capacités financières et techniques des collectivités locales, restreint ces dernières à ne pouvoir investir que dans des projets de faible envergure, autrement dit, des micro-projets.

La commune V du district du Bamako ne se démarque pas de cette situation. Elle a élaboré en mars 2016 son PDESC pour la période 2016-2020. Parmi les actions retenues on a la construction et l'équipement de nouvelles écoles publiques au niveau fondamental. La commune vient de terminer l'élaboration de son PDESC pour la période 2022-2026. Le diagnostic participatif réalisé dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau programme révèle que tous les Centres d'Animation Pédagogique (CAP) de la commune sont confrontés à un problème d'insuffisance de structures d'encadrement, au niveau du 1er et du 2ème cycle fondamental. Au vu de ce constat, un diagnostic la mise en œuvre du plan de développement de la commune V s'avère nécessaire. C'est dans ce contexte que cette recherche a été initiée.

La présente étude a pour objectif principal de déterminer l'impact de la planification locale sur l'offre des d'infrastructures et des équipements scolaires dans la commune V du district de Bamako afin de proposer des pistes de solutions d'amélioration. Elle sera conduite à partir de la question suivante : quel est l'impact de la planification locale sur l'offre des infrastructures et équipements scolaires écoles dans la commune V du district de Bamako entre l'élaboration du PDESC en 2015 et son actualisation en 2021 ? Dans cette recherche, nous avons mené d'abord, une recherche qualitative exploratoire, ensuite, une recherche quantitative préconisant une vérification ou une non-vérification sur le terrain. En plus de l'introduction et de la conclusion, cette étude est organisée en trois segments : le premier traite des matériels et des méthodes, le deuxième segment présente les résultats de l'étude et le troisième contient la discussion.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

1. Matériels et méthodes

L'étude a été réalisée dans la commune V du district de Bamako (Figure 1).

Figure 1: zone d'étude (commune V du district de Bamako)

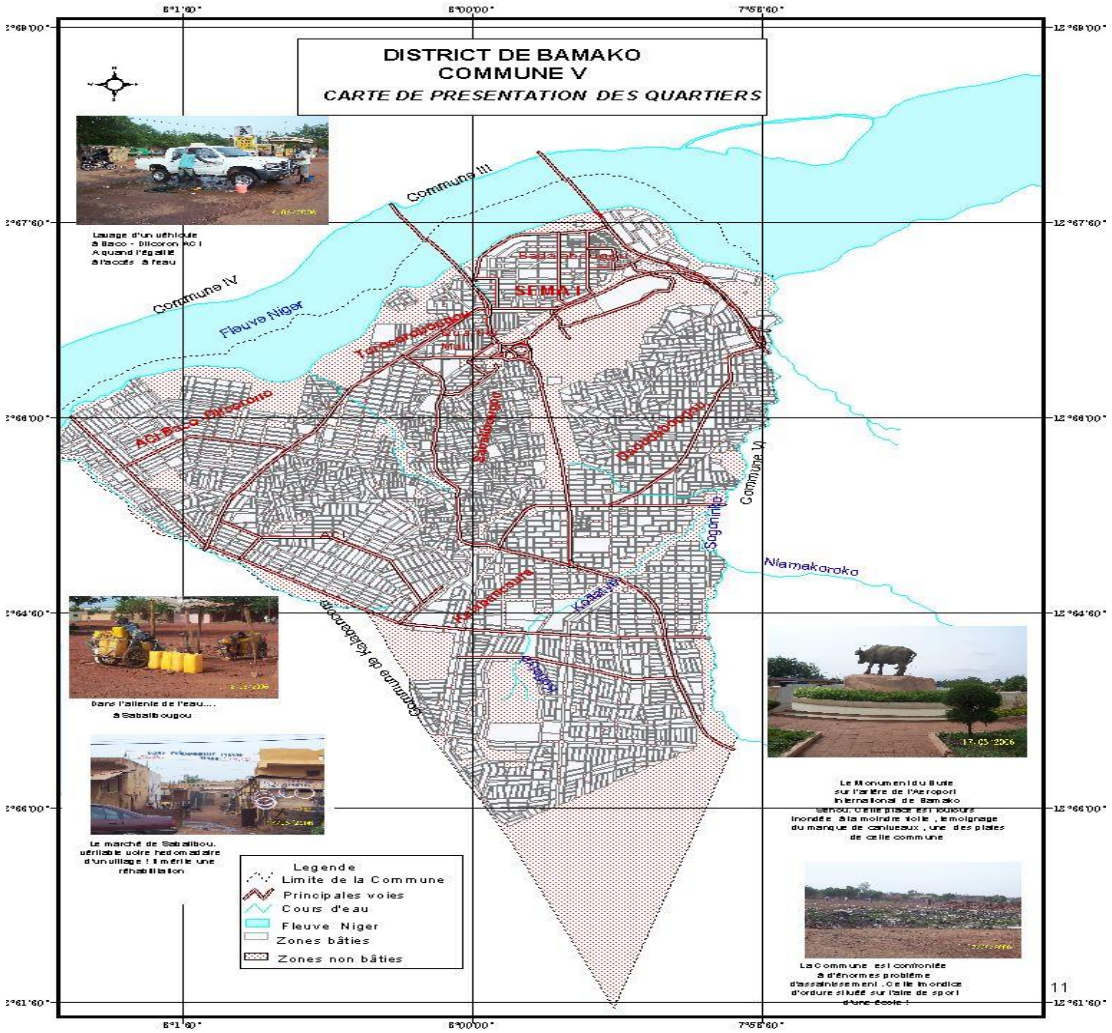

***Source** : PDEC de la commune, 2022-2023*

La commune V du district de Bamako a été créée par l'ordonnance n°78-34/CMLN du 18 août 1978. Située sur la grive droite du fleuve Niger, elle couvre une superficie de 41 Km^2 et est structurée en huit quartiers dont quatre sont lotis et viabilisés (Quartier Mali, Badalabougou, Torokorobougou, et Sema 1), trois lotis, mais non viabilisés (Daoudabougou, Sabalibougou, Kalaban-Coura) et un partiellement loti et viabilisé (Baco-Djicoroni). Le climat de ce territoire est de type soudanien. Sa population est estimée à 600 529 habitants dont 300 433 hommes et 300 096 femmes, répartis entre 19 825 ménages et 10 828 concessions **s**elon les estimations en 2021 de la Direction Régionale de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement et de la Population (DRSIAP).

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Dans le cadre de ce travail, nous avons employé la méthode mixte. Les données secondaires sont obtenues grâce à la recherche documentaire. Nous avons exploité le PDESC 2016-2020, celui de 2022-2026, le guide d'élaboration des PDESC des communes et régions réalisés par la Direction Générales des Collectivités Territoriales (DGCT), des rapports, des articles, des thèses et des mémoires sur la décentralisation, la planification et le développement local. Les données primaires sont issues des guides d'entretien, des enquêtes par questionnaires et des observations directes. Les entretiens ont été réalisés auprès des catégories suivantes : le gouverneur du district de Bamako, le maire de la commune, des conseillers municipaux, du personnel communal, des représentants des services déconcentrés de l'État, des chefs de quartiers, des membres de la société civile et des chefs entreprises implantées sur le territoire communal. Nous avons choisi comme critère, les différents types d'acteurs, décideurs et travailleurs. Au total, 60 personnes ont été concernées par les guides d'entretien. Les questionnaires ont été adressés à 160 ménages de la commune, choisis de façon aléatoire, en raison de vingt ménages par quartier. Pour vérifier les informations issues de la recherche documentaire et celles fournies par les acteurs, la technique de l'observation directe a été aussi utilisée à travers notre présence sur le terrain. Pour l'analyse qualitative, les données issues des entretiens ont été retranscrites en textes et classées en fonction des objectifs de l'étude. En ce qui concerne les données quantitatives, nous avons utilisé le logiciel Excel.

2. Résultats

Nous consacrons ce segment de notre article aux principaux résultats obtenus.

2.1. Impact de la planification communale sur le secteur de l'éducation

La plupart des enquêtés trouve que la planification locale n'a pas un impact favorable sur le secteur éducatif (Tableau 1).

Tableau 1 : point de vue des participants sur l'impact de la planification locale

	Quartiers	Nombre de personnes interviewées	Non	%	Oui	%	Sans réponse	%
Commune V	Baco-Djicoroni	20	15	75	2	10	3	15
	Badalabougou	20	20	100	0	0	0	0
	Daoudabougou	20	16	80	3	15	1	5
	Kalaban-Coura	20	14	70	1	5	5	25
	Quartier Mali	20	18	90	1	5	1	5
	Sabalibougou	20	16	80	3	12	1	5
	Sema I	20	19	95	0	0	1	5
	Torokorobougou	20	17	85	0	5	3	15
Total	**08**	**160**	**135**	**84,375**	**10**	**6,25**	**15**	**9,375**

***Source** : enquêtes personnelles, 2024*

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Au tableau 1, on remarque que la plupart des sondés (plus de 84 %) ont reconnu que la planification locale ne favorise pas une offre considérable des infrastructures et des équipements scolaires.

2.2. Résultats obtenus en termes d'offre de structures d'encadrement (infrastructures, locaux, mobiliers)

2.2.1. Infrastructures scolaires

Nos enquêtes ont révélé que très peu d'écoles ont été construites entre 2015 et 2021 (Tableau 2).

Tableau 2 : nombre d'écoles fondamentales publiques en 2015 et en 2021

Années	Fondamental 1 (de la 1ère à la 6ème)	Fondamental 2 (de la 7ème à la 9ème).
2015	57	36
2021	58	38
Total	**115**	**74**

***Source** : enquêtes de terrain, 2024*

Au cours de l'année 2015, 57 écoles du fondamental I et 36 écoles du fondamental II ont fonctionné dans la commune, soit 93 écoles. En 2021, la commune abritait abritaient 96 écoles fondamentales dont 58 au niveau du fondamental I et 38 au fondamental II.

2.2.2. Locaux (salles de classe et de latrines)

En 2015, les élèves du fondamental I ont utilisé 306 salles de classe. Ce chiffre était de 318 en 2021 (Tableau 3).

Tableau 3 : nombre de salles de classe et de latrines du fondamental public I et II en 2015 et 2021

Années	Fondamental I		Fondamental II		Total	
	Salles de classe	Latrines	Salles de classe	Latrines	Salles de classe	Latrines
2015	306	261	166	73	472	334
2021	312	264	172	79	484	940

***Source** : enquêtes de terrain, 2024*

À travers ce tableau, on constate une faible évolution du nombre de salles de classe et de latrine entre les deux périodes. En 2015, les élèves du fondamental ont utilisé 306 salles de classe au fondamental 1I et 166 salles de classe au fondamental II dans la commune. Pendant l'année 2021, les élèves du fondamental I ont utilisé 761 salles de classe et ceux du fondamental II, 406 salles. La situation des latrines est la suivante : 261 blocs de latrines en 2015 et 695 blocs latrines en 2021 au fondamental I, au fondamental II, 695 blocs de latrines en 2015 et 254 en 2021.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

2.2.3. Mobiliers scolaires

Les mobiliers scolaires recensés au niveau des écoles fondamentales se composent de tables-bancs, d'armoires, de bureaux, de chaises-maîtres et de tableaux à chevalet. Nos enquêtes ont révélé qu'en 2015 au niveau du fondamental I, il existait 4948 tables-bancs (Tableau 4).

Tableau 4 : nombre de mobiliers scolaires du fondamental public I et II en 2015 et 2021 (F I : Fondamental I ; F II : Fondamental II)

Années	Niveau	Table-banc	Armoire	Bureau-maître	Chaise-maître	Tableau à chevalet
2015	F I	4 948	211	279	288	103
	F II	2 935	82	310	340	190
2021	F I	5 128	218	285	294	109
	F II	3115	90	316	346	196

***Source** : rapport de fin d'année scolaire 2015-2016 et 2020-2021/AEBKO-RD*

Au tableau 4, on remarque que le nombre de mobiliers scolaires a faiblement augmenté entre 2015 et 2021.

2.3. Difficultés entravant la mise en œuvre du plan de développement de la commune

Les facteurs qui entravent la mise en œuvre correcte de la planification locale dans la commune V du district de Bamako sont divers et variés (Tableau 5).

Tableau 5 : facteurs bloquant la mise en œuvre du plan de développement

Facteurs	%
Faiblesse des ressources transférées par l'État aux collectivités territoriales	53
Faible mobilisation des ressources propres de la commune	20
Corruption	17,5
Insuffisance et la faible capacité des élus et du personnel administratif dans la commune	6
Faible implication de l'ensemble des acteurs (collégialité)	3,5
Total	**100**

***Source** : enquêtes de terrain, 2024*

Au tableau 5 le constat général qui se dégage est que 53 % des sondés trouvent que la faiblesse des ressources transférées par l'État aux collectivités territoriales[3] empêche une mise en œuvre efficace du plan de développement de la commune. Les autres facteurs cités sont : la faible mobilisation des ressources propres de la commune (20 %), la corruption (17,5 %), l'insuffisance et la faible capacité des élus et du personnel administratif dans la commune (6 %) et la faiblesse de la collégialité (3,5 %).

[3] Conformément au principe de concomitance, le transfert de compétences s'accompagne du transfert des ressources. Comparés au Produit Intérieur Brut, ces transferts globaux de l'État sont d'une très grande faiblesse, moins de 1% pendant toute la période 2005-2008 (DGCT, 2010 : 27).

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Par rapport aux difficultés entravant la mise en œuvre du plan communal de développement, des opinions ont été recueillies.

Ce conseiller municipal confirme que la faiblesse des transferts budgétaires de l'Etat aux communes est la cause principale de l'échec des plans de développement locaux lorsqu'il dit en ces termes : « les ressources affectées aux collectivités sont trop faibles d'où leur trop grande dépendance des financements extérieurs. Des transferts conséquents du budget d'État vers les budgets des collectivités sont nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace des plans locaux de développement ».

Cette situation est due entre autres à la non effectivité de la majorité des décrets pris en la matière, la faible déconcentration des services des impôts ou la faiblesse des services financiers des collectivités, etc. Le transfert de compétences constitue le fondement même de la décentralisation. Il consiste pour l'État à céder, à transmettre aux collectivités décentralisées certaines de ces prérogatives, c'est-à-dire certains de ces droits. Le transfert de compétences doit être obligatoirement accompagné du transfert concomitant des ressources et moyens nécessaires à l'exercice des compétences transférées. Dans le cadre de la décentralisation, le Mali a opté pour un transfert progressif des compétences et des ressources. C'est pourquoi certaines compétences légalement transférées aux collectivités continue encore à être exercées par les servies étatiques.

Pour ce chef d'entreprise aussi, la faiblesse des ressources propres est la cause de l'échec des plans communaux de développement. Il affirme que: «la faiblesse des ressources propres de la commune pose le problème de la concrétisation de ses plans. Une grande partie des impôts et des taxes recouvrées va dans les charges de fonctionnement et le restant, trop insignifiant, est destiné à financer les priorités des priorités ».

Les ressources financières de la commune proviennent des ressources propres recouvrées sur la base des prestations que la commune apporte aux usagers des services communaux, des recouvrements des impôts et taxes et des subventions/transfert des ressources via le Ministère en charge de l'éducation. Les prévisions des ressources propres des communes ont évolué d'une année à une autre, mais il est à noter que le taux de recouvrement reste toujours faible. Les sommes recouvrées n'assurer pas les charges de fonctionnement, a fortiori celles d'investissement. La faiblesse des ressources propres des communes peut s'expliquer par la corruption, la faiblesse des moyens et des capacités des communes pour les tâches de recouvrement, le non-paiement des taxes et impôts lié à la pauvreté, l'incivisme fiscal,

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

l'insuffisance de la sensibilisation et de la communication à l'endroit des citoyens et les promesses électorales non tenues.

Les propos de ce chef de service confirment que la corruption fait partie des causes qui sont à l'origine de l'échec de la mise en œuvre des plans communaux de développement : **«** la corruption est endémique dans la commune. Elle a gagné tous les domaines de la gestion des affaires, notamment la gestion financière et comptable. La gangrène de la corruption empêche la réalisation de nombreuses actions ». Cela est lié à la banalisation de la corruption dans les collectivités territoriales et à l'impunité. La Banque Mondiale définit la corruption comme un « abus de pouvoir public pour des bénéfices personnels, à des fins privées ». Les décideurs au niveau des communes utilisent leur position officielle pour promouvoir leur bien-être ou leur pouvoir personnel dans la création et dans l'application des lois. Aussi, les agents de l'administration publique locale dans l'exercice de leurs fonctions commettent des actes illégaux et les entreprises au niveau local ne respectent pas les cahiers de charges.

La qualité des élus qui gèrent les collectivités et de l'administration communale est déplorée par un grand nombre d'acteurs malgré les nombreuses initiatives prises dans le cadre du renforcement de leurs capacités. Quant aux administrations déconcentrées, elles rencontrent beaucoup de difficultés à faire face à leurs missions d'assistance conseil et d'appui au représentant de l'Etat pour le contrôle. D'après un conseiller au CAP de Torokorobougou : **«**dans la commune on rencontre des élus de diverses qualifications. Les ressources humaines dans les domaines sectoriels (malgré la création de la fonction publique des collectivités en 2007) font cruellement défaut. Cela handicape la mise en œuvre du plan de développement ». Cette faible qualification est causée généralement par le manque de rigueur que les formations politiques mettent dans le choix de leurs candidats au moment de l'élaboration des listes des candidats, l'absence dans les textes d'un niveau de formation requis pour exercer la fonction d'élu local. Pour le Directeur du CAP de Kalaban-Coura, la faiblesse des capacités des administrations déconcentrées et locales peut expliquer l'échec des actions programmées au niveau local. Il dit ceci : « les agents des administrations déconcentrés et ceux des communes n'ont pas une bonne maîtrise des textes législatifs et règlementaires. La formation et le renforcement des capacités ne concernent en général que les élus. Les services techniques et de la commune fonctionnent peu à cause l'insuffisance des ressources financières et humaines. Cette situation est à l'origine de la faiblesse des résultats dans la mise en œuvre du plan communal ». Cette situation s'explique par l'insuffisance des moyens de l'État.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

La participation de l'ensemble des acteurs, notamment des populations constitue une condition importante pour la réussite des plans de développement communaux. En dehors des périodes électorales et souvent d'élaboration des plan de développement de la commune, le niveau d'implication des populations ainsi que des chefs traditionnels dans la gestion des affaires locales reste très limité et dans la plupart des cas presque inexistant. Le chef de quartier de Baco-Djicoroni confirme aussi que tous les acteurs ne participent pas comme il le faut à la mise en œuvre concrète des projets planifiés dans la commune: « il n'y a pas de collégialité dans la mise en œuvre des décisions prises. La conduite et la gestion des affaires locales se réduisent le plus souvent aux initiatives du maire et de ses adjoints. Les autres acteurs locaux sont très peu concernés par la gestion des affaires locales. C'est pourquoi la quasi-totalité des projets programmés échoue ». Les raisons de la faible mobilisation des autres acteurs en dehors des élus peuvent être la non association des populations à la prise de décision, la mauvaise image des élus et de leur performance, la méconnaissance du contenu et des modalités de la décentralisation par la majorité des acteurs.

2.4. Pistes de solutions envisageables

Comme solutions à envisager pour une mise en œuvre efficace du plan communal de développement, les enquêtés citent principalement l'accroissement des transferts du budget de l'Etat à celui des collectivités (Tableau 6).

Tableau 6 : solutions envisageables

Solutions	**%**
Accroissement des transferts du budget de l'État à celui des collectivités	57
Forte mobilisation des ressources financières propres de la commune	16
Coopération décentralisée	13
Renforcement des élus, des services techniques déconcentrés et des services de la mairie	10
Exercice efficace du contrôle de l'État	7
Total	**100**

***Source** : enquêtes de terrain, 2024*

Les résultats de nos enquêtent révèlent que l'accroissement des transferts du budget de l'État à celui des collectivités est la principale mesure pour mettre efficacement en œuvre le plan de développement de ma commune. 57 % des répondants l'ont préconisé. Les autres solutions à envisager selon es enquêtés sont : la forte mobilisation des ressources propres de la commune (16 %), la coopération décentralisée, c'est-à-dire la coopération entre les collectivités maliennes et les collectivités étrangères (13 %), le renforcement des élus, des services techniques déconcentrés et des services locaux (10 %) et l'exercice efficace du contrôle de l'État (7 %).

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Des propos ont aussi été recueillis concernant les solutions à envisager pour une mise en œuvre efficace du plan communal de développement. Selon ce conseiller communal: « seule une augmentation rapide et substantielle de l'effort budgétaire que l'État consent au titre de la décentralisation pourrait éviter que les plans locaux de développement ne soient des échecs ». Le chef de quartier de Badalabougou confirme l'impact positif de la forte mobilisation des ressources propres de la commune quand il dit ceci : « une plus grande mobilisation des ressources propres des collectivités sont nécessaires pour garantir leur réussite. Si on parvient à améliorer la fiscalité locale et accorder aux communes d'importantes ressources mobilisées en leur sein on impactera positivement sur la mise en œuvre du plan communal de développement ».

Le chef du service administratif et juridique de la commune soutient aussi que la coopération décentralisée peut faire réussir la mise en œuvre du plan de développement de la commune. Pour lui : « le potentiel fiscal de la commune est limité. Face à cette situation, la coopération entre collectivités territoriales est un remède parce qu'elle favorise un renforcement des moyens financiers de la commune permettant du coup la réalisation des actions en matière de développement local ». L'article 25 de la loi n° 2017-052 modifiée déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales précise que les collectivités territoriales peuvent également entreprendre des actions de coopération avec leurs homologues des pays étrangers […].

Le chef de quartier de Sabalibougou confirme qu'en améliorant les capacités de l'administration déconcentrée et communale, les plans seront concrétisés. Selon lui : «il faut renforcer la quantité et la qualité des élus et du personnel des structures techniques déconcentrées de l'État et de la mairie. Ces personnels doivent être suffisamment formés[4] et encadrés pour bien assurer les missions qui sont les leurs ». Ce conseiller au CAP de Baco-Djicoroni soutient aussi que l'efficacité d'un véritable contrôle de l'État est un facteur de réussite des projets initiés au niveau local : « le contrôle administratif et financier va sécuriser les ressources de la commune et rendre le plan communal de développement plus efficace et plus efficient ».

Le contrôle des organes et des actes des collectivités figurent parmi les enjeux prioritaires de la réforme de décentralisation au Mali. Le contrôle des actes des collectivités territoriales consiste en la vérification de leur légalité et l'appréciation de leur cohérence avec les orientations et les stratégies de développement définies par l'État (article 226 de la loi n° 2023-004 portant Code

[4] La formation continue des agents des collectivités

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

des collectivités). Il s'exerce sur les délibérations, arrêtés et autres actes des collectivités. L'État veille au respect des lois et règlements de la libre administration des collectivités. La loi n° 2017-025 du 02 octobre 2017, modifiée, déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales dispose en son article 20 que les collectivités territoriales exercent leurs activités sous le contrôle de l'État dans les conditions déterminées par la loi. Ce contrôle est motivé par la nécessité de préserver l'intérêt national, de garantir le respect de la loi et l'efficacité de l'action administrative. Il est exercé au nom de l'État par les autorités désignées par la loi. Ces autorités appelées Représentants de l'État auprès des collectivités territoriales ne jouent pas convenablement cet important rôle dans la décentralisation, soit parce qu'ils ne maîtrisent pas les outils d'exercice de la tutelle, soit parce qu'ils sont peu passionnés par la réforme.

3. Discussion

Les résultats révèlent que la planification locale n'a pas d'impact positif sur la construction et l'équipement des salles de classe dans leur commune. Ils sont analogues à ceux de P. Lavigne-Delville et M. Mathieu (2005 : 6) qui ont montré que la planification se limite le plus souvent à une enquête initiale, aboutissant à un rapport reprenant la gamme classique des propositions d'action, sans guère d'impact sur le déroulement ultérieur du projet. Nos résultats corroborent que la faiblesse des ressources transférées par l'État aux collectivités territoriales est le principal facteur qui bloque l'élaboration et la mise en œuvre concrète du plan communal de développement. Cette conclusion a été confirmée par DGCT (2010 : 29) en ces termes : la faiblesse des transferts de l'État pose donc le problème de la viabilité des collectivités sur le plan financier. Dans cette situation, il leur serait extrêmement difficile sinon impossible de financer les investissements inscrits dans leurs plans de développement. Les résultats de notre étude en ce qui concerne la corruption dans la commune sont similaires à ceux de H. Diallo (2021 : 4) qui a souligné que la corruption est un phénomène dangereux qui freine, considérablement, le développement à tous les niveaux au Mali. La qualité des élus et du personnel administratif qui gèrent la commune est déplorée par un grand nombre d'acteurs. Ces résultats vont dans le même sens que ceux d'O. Syll (2005 : 33) qui a observé que les structures locales manquent de personnel (cadres techniques) et d'élus suffisamment formés et expérimentés pour mettre en œuvre de véritables politiques de la collectivité. Les résultats obtenus indiquent que la faible implication des communautés explique l'échec des plans de développement locaux. Ces résultats convergent vers ceux de S. Toumbi et A. Toumbi (2017 :

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

10) qui certifient que le faible niveau d'appropriation de la planification locale par les acteurs locaux est l'une des limites de la planification locale.

Les transferts de l'État[5] est la principale solution préconisée par nos enquêtés pour mettre efficacement en œuvre les plan local de développement. Cela a été confirmé dans les travaux de V. Clémence (2009) qui soutient que les transferts financiers de l'État resteront une source fondamentale de revenus pour les collectivités décentralisées pour une période significative. Nous attestons que nos résultats convergent vers ceux d'A. El Mokhtari (2020) qui a remarqué que l'autonomie financière des collectivités décentralisées est cruciale pour la réalisation des objectifs de développement territorial, en offrant celles-ci une marge de manœuvre pour concevoir et financer leurs propres projets de développement. L'analyse révèle également que la coopération décentralisée favorise une réussite des plans locaux de développement. Ces résultats obtenus de notre analyse vont dans le même sens que ceux de l'Association des Municipalités du Mali (2001 : 5) qui a indiqué qu'au Mali, la coopération décentralisée occupe une place importante dans la mise en œuvre des programmes de développement local et régional. Dans la commune V du district de Bamako, les capacités des élus et des services de la commune sont faibles, cela impacte négativement sur l'efficacité de du plan de développement communal. Ces résultats sont confirmés par O. Syll (2005 : 25) qui a admis que le renforcement des élus et des services de la mairie a un effet positif sur la concrétisation des plans communaux de développement en disant ceci : les élus et les collectivités locales doivent, en vue de réussir la décentralisation, maîtriser les compétences qui leurs sont dévolues, être capable de négocier avec l'État, mais aussi, être au courant des enjeux et opportunités nationaux et internationaux pour orienter et mettre en œuvre des plans de développement appropriés pour leurs populations locales dans un contexte de globalisation et de mondialisation. M. Guindo (2020 : 51) a confirmé nos résultats lorsqu'il constate qu'une bonne perception des taxes, impôts et redevances impacte le quotidien du citoyen, l'équipement des centres de santé, des écoles ou la construction des routes. À cet égard, il est important que les recettes et leur emploi soient réalisés avec rigueur et honnêteté.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'analyser l'impact de la planification locale sur le secteur éducatif dans la commune V du district de Bamako entre l'élaboration du PDESC en 2015 et son actualisation en 2021 afin de proposer des pistes de solutions d'amélioration. Nos résultats

[5]Elles représentent moins de 1 % du Produit Intérieur Brut des pays en développement (Chambas et *al*. 2009)

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

indiquent que la planification ne permet pas une amélioration de l'offre des infrastructures et des équipements scolaires dans la commune V du district de Bamako. La faiblesse des ressources transférées par l'État aux collectivités territoriales, la faible mobilisation des ressources propres de la commune, etc. empêchent une mise en œuvre concrète du plan de développement de la commune. Pour une mise en œuvre efficace du plan de développement, nos résultats indiquent comme mesures, l'accroissement des transferts du budget de l'État à celui des collectivités, une forte mobilisation des ressources propres de la commune, le renforcement de l'inter-collectivité, etc.

En termes de contribution, sur le plan politique, nos résultats aideront les autorités nationales et locales à prendre des mesures pour une mise en œuvre concrète des plans de développement communaux. Sur le plan théorique, ce travail enrichit la littérature existante sur la planification locale. Sur le plan empirique, il contribue à rendre compte de la réalité de la commune V du district de Bamako, très rarement étudiée par les chercheurs. Enfin, sur le plan méthodologique, notre travail apporte un plus à la vulgarisation de la méthode mixte. Cette recherche n'est pas exempte de limites. La première limite est relative à la taille restreinte de l'échantillon. La seconde est le caractère laconique de certaines réponses obtenues lors des entretiens. Il serait judicieux, pour des recherches futures de tester nos conclusions sur un échantillon plus large, pour généraliser nos résultats et d'explorer ce même terrain en intégrant d'autres collectivités et d'autres secteurs sociaux de base (santé, hydraulique, etc.).

Références bibliographiques

CHAMBAS Gérard, Brun Jean-François et GRAZIOZI Grégoire Rota, 2007, La mobilisation des ressources propres locales en Afrique, document de travail, 24p.

GUINDO Moumouni, 2020, L'évolution du système de contrôle des finances publiques au Mali. Université de Strasbourg, Ecole Doctorale 101-Droit, science politique et histoire, Institut de recherches Carré de Malberg (IRCM), 424 p.

HOUNSOUNON Damas, 2016, Décentralisation et qualité de l'offre des services socio-publics en Afrique subsaharienne, Afrobarometer Working Paper, 165, 30 p

KUISSU Kamkui et MARIA Gaelle, 2021, Analyse de l'efficacité de la planification communale, outil de décentralisation et de développement local dans la commune de Mombo (Moungo-Cameroun), Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain. Prom. : Leloup, Fabienne, 126 p.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

NDIAYE Abdourahmane, 2011, « Economie solidaire et démocratie participative locale », Marché et organisation, Volume 11, N° 1, p.73-92.

REPUBLIQUE DU MALI, Association des Municipalités au Mali (AMM), 2001, Guide de la coopération décentralise au Mali, 50 p.

REPUBLIQUE DU MALI, Commune V du district de Bamako, 2016, Programme de Développement, Economique, Social et Culturel 2016-2020, 90 p.

REPUBLIQUE DU MALI, Commune V du district de Bamako, 2023, Programme de Développement, Economique, Social et Culturel 2022-2026, 154 p.

REPUBLIQUE DU MALI, Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), 2010, Etude sur le bilan et les perspectives de la décentralisation au Mali, Rapport provisoire, 102 p.

REPUBLIQUE DU MALI, Direction Générales des Collectivités Territoriales (DGCT), 2018, Le guide d'élaboration des PDESC des communes, cercles et régions, 66 p.

SONIA Languille, 2010, Mali : « La politique de décentralisation à l'heure de l'« agenda de Paris » pour l'efficacité de l'aide ». Politique Africaine, Volume 4, N° 120, p.129-152.

SYLL Ousmane, 2005, Les échanges entre collectivités décentralisées d'Afrique subsaharienne et de l'union européenne: une réussite si la condition de la réciprocité est respectée. Université de Franche-Comté, Besançon, UFR sciences du langage, de l'homme et de la société, 105 p.

TOUMBI Stéphane et TOUMBI André Adrain, 2017, Etude des collectivités locales et développement, Cours sur la planification locale, Institut Africain de Management Appliqué (IAMA), 66 p.

VERGNE, Clémence, 2009, Décentralisation Fiscale en Afrique Francophone, Note sur les Transferts Intergouvernementaux, Division Réforme du Secteur Public et Renforcement des Capacités (AFTPR), Région Afrique, 57 p.

ZONGO Marcelin et BONKOUNGOU Roger S, 2024, « Les enjeux de la planification locale et les défis de mobilisation des ressources financières dans la commune rurale de Sabou au Burkina Faso », Collection Recherches et Regards d'Afrique, Volume 3, N° 8, p. 263-292.